SAINT PRIVAT DES VIEUX LE MAGAZINE

TRIMESTRIEL • NUMÉRO 122 • JANVIER 2023

2023

BONNE ANNÉE

LOGEMENTS AIDÉS | 06
PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX | 08
CRISE ÉNERGÉTIQUE | 16

4/5 - ACTUALITÉS • Recensement de la population

6/7 - GROS PLAN • Point sur les logements aidés

8/9 - FONCTIONNEMENT • Prévention des risques psychosociaux

10/11 - VIE SCOLAIRE • Entretien avec Corinne Ravaud, nouvelle adjointe déléguée à la Vie Scolaire

12/13 - CULTURE & FESTIVITÉS • La nouvelle médiathèque a ouvert ses portes

14 / 15 FINANCES • Crise énergétique : mise en plance d'un plan d'économies

16 - CCAS • Réunion de rentrée pour le CCAS

18/19 - AGENDA • Votre calendrier des manifestations et rendez-vous de la commune

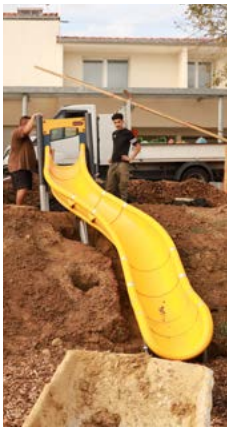

Impression responsable sur papier PEFC

Saint-Privat des Vieux le magazine - LE JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE SAINT-PRIVAT DES VIEUX
Mairie de Saint-Privat des Vieux, Place de la Mairie, 30340 St-Privat des Vieux • 04 66 86 10 02 - mairie@stprivatdesvieux.com
Directeur de la publication : Philippe Ribot, Maire
Rédaction, réalisation : Aurore Wolff, Chargée de communication - Christine Belliard, adjointe déléguée à la communication
Impression : Socom - 62 Av. Jean Chaptal - ZA Parc des Expos, 30340 Méjannes-les-Alès
Images : Service communication, Unsplash, Pixabay, 123RF, Mme Prad, David Mauras • **Tirage :** 2800 exemplaires

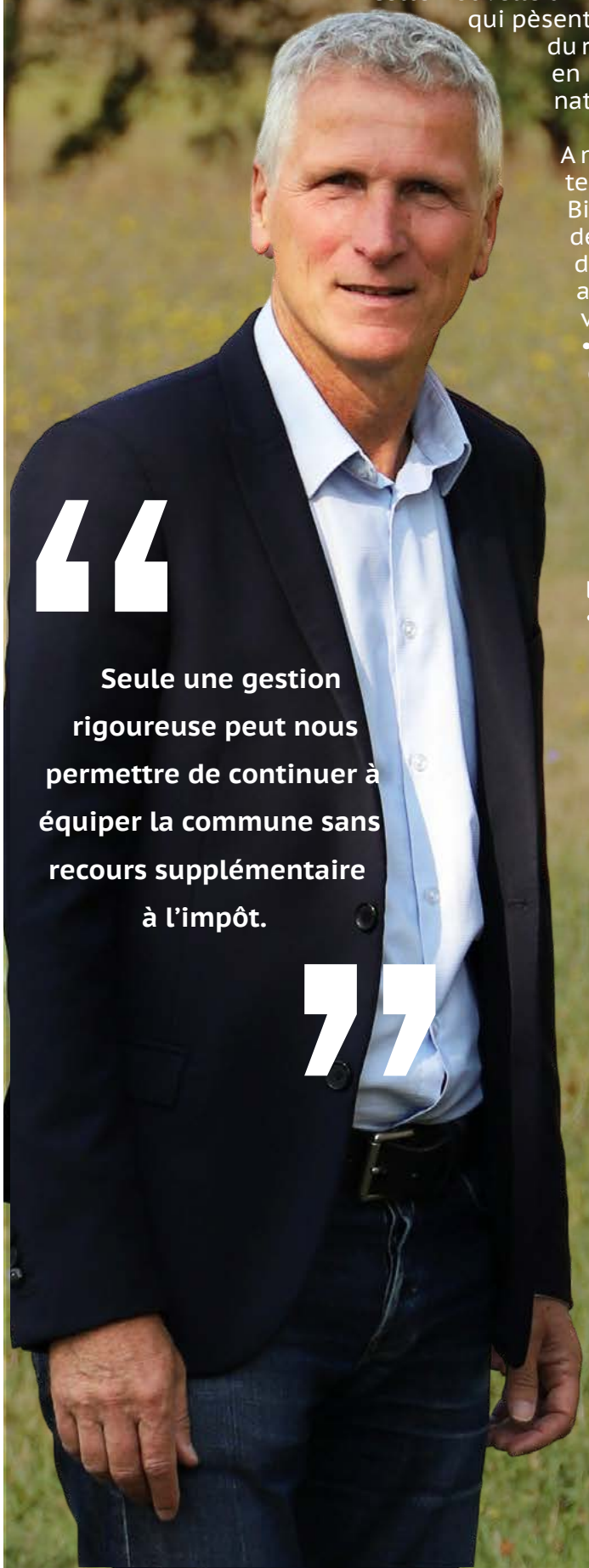

Madame, Monsieur,

Chère Saint-Privadenne, cher Saint-Privaden,

En ce début 2023, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux, de santé conservée ou retrouvée, de réussite et de bonheur.

Cette nouvelle année sera une année charnière compte tenu des incertitudes qui pèsent sur les finances de notre collectivité en raison notamment du risque d'explosion des dépenses d'énergie. Et plus largement, en raison du contexte international mais aussi du malaise national que nous traversons.

A notre niveau, nous essayons de faire face, de parler vrai et de tenir nos promesses.
Bien que nous travaillions depuis une dizaine d 'années déjà à la maîtrise de nos consommations de fluides et d'énergie, faire face à la crise énergétique et climatique actuelle nécessite de prendre des mesures courageuses et volontaristes supplémentaires :

- Suppression des illuminations de Noël et du concours d'illuminations (2022 seulement).
- Contrôle rigoureux des consignes de température dans les bâtiments publics
- Poursuite de la modernisation de notre éclairage public (LEDS)
- Extension des coupures d'éclairage public au cœur de la nuit (1h/6h à partir de février)
- Programme de passage en LEDS pour l'ensemble des lampes d'une dizaine de bâtiments communaux
- Changement de certains équipements de chauffage
- Projet photovoltaïque en toitures avec autoconsommation partagée ...

> **“Seule une gestion rigoureuse peut nous permettre de continuer à équiper la commune sans recours supplémentaire à l'impôt.”**

Seule une gestion rigoureuse peut nous permettre de continuer à équiper la commune sans recours supplémentaire à l'impôt.
Les projets sont nombreux pour 2023 :

- Poursuite de la création de voies vertes et de cheminements piétons
- Création d'installations sportives supplémentaires
- Extension du parking à l'arrière de l'Espace Georges Brun
- Végétalisation et désimperméabilisation des cours des écoles Giono et Valéry
- Choix du bureau d'études qui nous accompagnera dans la mise en œuvre d'un réseau de caméras de vidéoprotection...

Et bien entendu, nous devons régulièrement adapter nos moyens aux besoins liés à l'évolution de la commune en recrutant de nouveaux agents : nouvelle policière municipale, responsable ressources humaines, secrétaire des services techniques, nouvelle.au technicien.ne...

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau magazine.

Au plaisir de vous rencontrer.

Philippe Rizo

Maire de St-Privat des Vieux,
Vice-Président d'Alès Agglomération,
Conseiller Départemental du Gard.

Recensement de la population

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SPÉCIMEN

Photo 35 x 40

M.
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exécution de l'enquête de recensement 2023.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n°2002-276 du 27 février 2002. Y répondre est obligatoire.

A _____, le _____

Cachet de la mairie

Le maire
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

Du 19 janvier au 18 février, des agents recenseurs assermentés par la mairie procèderont au recensement de la population de notre commune. Porteurs d'une carte tricolore avec photo, ils se déplaceront à domicile pour remettre soit des codes de connexion vous permettant de vous faire recenser sur Internet, soit des questionnaires papier qu'ils reviendront récupérer sur rendez-vous. Toutes les informations recueillies restent anonymes.

À quoi sert le recensement de la population ?

Il s'agit de déterminer le nombre d'habitants de la Ville et d'analyser les évolutions démographiques pour d'une part adapter au mieux les offres de services et pour d'autre part permettre à l'État de calculer ses dotations aux collectivités.
Obligatoire, la réponse au questionnaire permet de mieux cerner les besoins des citoyens.
Nous comptons sur votre sens civique pour faire de cette enquête un succès !

Nouveaux arrivants

Depuis 2020, nous n'avions plus la possibilité d'organiser la cérémonie des nouveaux arrivants. Un moment attendu par l'équipe municipale et les nouveaux Saint-Privadens pour échanger et présenter la commune. Cette rencontre revient en mars 2023 !

Vous avez jusqu'au 03 février pour vous inscrire. Une fois cette date passée, vous recevrez un courrier vous indiquant le jour, l'heure et le lieu, pour venir participer à cette manifestation.

■ Inscription en mairie, par téléphone au 04 66 86 10 02, par courriel : mairie@stprivatdesvieux.com ou sur le formulaire de contact du site.

Une nouvelle fleur pour la commune !

Suite à la visite du jury du label Villes et Villages Fleuris, la collectivité a eu le plaisir de se voir attribuer une deuxième fleur le 01 décembre dernier au lycée agricole de Carcassonne.

Au total, 220 communes visitées par le jury et 27 lauréats.
Seule commune du Gard recevant une nouvelle fleur, Saint-Privat des Vieux a été mise à l'honneur le temps d'une cérémonie et s'est vu remettre sa récompense par Vincent Garel président du Comité Régional du Tourisme et des Loisirs en présence de : Michel Ricci, adjoint délégué à la culture, Stéphane Cortèse, adjoint délégué aux bâtiments et Patrice Fabre, responsable des services techniques.

C'est le résultat de plusieurs années de stratégie d'aménagement, d'amélioration du cadre de vie, de gestion des végétaux et des dépenses énergétiques, élaborée avec les agents responsables des espaces verts et les élus municipaux.

Une réussite qui encourage la collectivité à poursuivre ses efforts sur cette lancée.

On s'active à Saint-Privat des Vieux !

Depuis plusieurs années, la collectivité encourage et développe la pratique sportive sur notre territoire. La création de cheminements actifs, le déploiement d'infrastructures sportives et ludiques telles que : agrès, pumptrack, skate parc, boulodrome, jeux pour enfants... et l'obtention de plusieurs labels (Ville, Vivez, Bougez – Terre de Jeux 2024) en sont la preuve.

Prochainement, vous pourrez profiter d'un nouveau city-stade au chemin des Romarins. Cet aménagement, recouvert de gazon synthétique disposera de toutes les ressources nécessaires pour de multiples activités: football, basket 3x3, handball, athlétisme ou autre.

Quant au parc intergénérations, un parcours d'équilibre complétera les installations déjà existantes. Cette zone d'obstacles ludo-sportifs sera composée d'éléments combinables à l'infini pour développer force, endurance, agilité et équilibre.

En ce qui concerne le parcours de santé situé au chemin des Blacous, une station de fitness va completer les agrès déjà présents. Cette nouvelle structure plus moderne et plus adaptée aux besoins de la population comprendra : anneaux, barre de traction et chaise romaine, permettant le renforcement musculaire, l'amélioration de la souplesse et la perte de poids.

Une demande de subvention a été faite auprès de l'Agence Nationale du Sport qui pourrait apporter une aide financière à hauteur de 50 % du montant total des installations qui est à ce jour de 88 600 € HT.

Bâtiment "La Bergerie" récompensé !

L'ancienne salle paroissiale récemment baptisée « La Bergerie » a obtenu la médaille « OR » du label Bâtiment Durable Occitanie (phase conception et réalisation) lors de son passage en visioconférence le 24 novembre dernier.

A cette occasion, le jury devait évaluer la performance environnementale et la cohérence durable des travaux et du bâtiment.
La réhabilitation de l'ancienne salle paroissiale a dû respecter une charte spécifique que ce soit au niveau des matériaux, du choix des entreprises locales, de la gestion des déchets ou de l'impact environnemental du chantier (eau, électricité, produits...).

M. Ribot, Maire de St-Privat des Vieux, Mme Lecourt, assistante de maîtrise d'œuvre de l'entreprise Gerico, M. Delassus, Architecte d'Arc et Types et M. Castellanos, Gérant d'Icofluides, ont présenté devant les membres du jury, les travaux de transformation du bâtiment en médiathèque et en restaurant scolaire, avec l'ouverture au public du jardin attenant.

Répondant aux normes actuelles et au delà, cette rénovation vise un haut niveau de qualité environnementale et propose des locaux plus adaptés aux besoins des St-Privadens et de leurs enfants.
A savoir, ce bâtiment est inscrit pour concourir aux rubans du patrimoine 2023.

POINT SUR LES LOGEMENTS AIDÉS

172 *nombre de logements aidés présents sur la collectivité. Vous trouverez ci-dessous les projets à venir. La plupart des habitations seront des T3 avec quelques T2.*

CHEMIN DES BLEUETS

Nombre de logements : **58 dont 7 en accession à la propriété**

Bailleur : **Un toit pour tous**

Avancement du projet : **Permis déposé**

Un toit pour tous

RUE JEAN-PIERRE FLORIAN

Logis Cévenols
OPH ALÈS AGGLOMÉRATION

Ce projet est situé devant le restaurant scolaire Simone Veil

Nombre de logements : **12**

Bailleur : **Logis Cévénols**

Avancement du projet :
Permis déposé et accepté

RUE DE LA RÉPUBLIQUE

Logis Cévenols
OPH ALÈS AGGLOMÉRATION

Reprise du projet

Nombre de logements : **06**

Bailleur : **Logis Cévenols**

Avancement du projet :
En état de projet

36 autres logements sont à l'étude du côté du chemin du Rieu. Ce futur projet ne reste pour le moment qu'une éventualité.

Carence logements aidés : où en est-on ?

Normalement, la collectivité devrait avoir 493 logements aidés sur la commune. Le manque d'habitation sociale engendre l'annulation du droit de préemption de la commune au profit de l'Établissement Public Régional EPF (occitanie) et de l'État. Afin de pouvoir le récupérer, la commune doit atteindre son objectif triennal (184 logements sur la période de 2020 à 2022), d'où l'importance de développer les logements aidés sur notre territoire.
Rappelons que nous avons payé 80 000 € en 2022 au titre du prélèvement opéré par l'État (Lois relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain).

Oublions nos préjugés sur les logements sociaux auxquels peut prétendre plus de 70% de la population jeune ou retraitée.

PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Une démarche au cœur de l'actualité

Initialement mise en place dans le cadre de la construction de la nouvelle mairie, une démarche de prévention des risques psychosociaux et de promotion de la qualité de vie au travail a été lancée par la collectivité. Pour ce faire, celle-ci a fait appel à l'Aract Occitanie (Agence Régionale pour l'amélioration des conditions de travail), structure régionale associative.

Ce dispositif tend à prévenir les situations de stress et de mal-être au travail afin de garantir une qualité de vie pour l'ensemble du personnel de la commune. L'objectif est également d'intégrer dans la culture collective ces risques, au même titre que tout risque professionnel, et de renforcer le dialogue au sein des services.
Le mode d'intervention de l'Aract est basé sur l'analyse de l'organisation de la collectivité et des conditions réelles de travail des agents, pour permettre de mieux comprendre la réalité de la structure et d'identifier des leviers d'action.

Ainsi, le processus s'est déroulé en deux phases :

Phase 1 - Réaliser un état des lieux : Diagnostic des situations de travail afin de repérer les facteurs de contraintes et les facteurs ressources.

Phase 2 - Elaborer un plan d'action : Propositions d'améliorations

Pour chacune des phases, des réunions ont été organisées entre les agents et les intervenants de l'Aract et une synthèse a été présentée au comité de pilotage qui était composé du Maire, de la Directrice Générale des Services, de la responsable du service Ecoles, du responsable du service Technique, de la RRH et des intervenants de l'Aract (Thierry Pradere et Emmanuel Albert).

La troisième phase qui est actuellement en cours, concerne la place d'actions concrètes pour améliorer les conditions de travail au sein de la mairie.

Quoi de neuf pour le digital ?

Prochainement, un nouveau site internet pour la commune

Actuellement en cours de réalisation, vous pourrez découvrir d'ici quelques semaines le nouveau site internet de la mairie. Créé par Iloop, entreprise locale, le site proposera aux utilisateurs une version plus dynamique, au gout du jour, et saura répondre aux attentes des internautes.

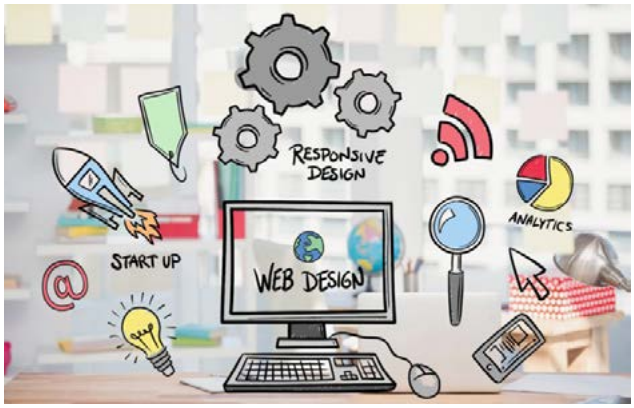

Suite à la nouvelle réglementation concernant la publication des actes sous format électronique, la collectivité a investi dans une solution du nom de « PubliAct ». Cette plateforme répond aux obligations de publications légales (anonymisation des actes, horodatage, certificat de dépôt, publication digitale) et sera directement en lien avec le nouveau site internet de la commune.

Projet nouvelle mairie reporté

La construction de la nouvelle mairie qui devait initialement démarrer en 2023, a dû être reportée en raison de :

- Pénurie de certains matériaux,
- Retard de livraison de matières premières
- Difficulté de financements bancaires

Suite à ce constat, le Conseil Municipal a préféré décaler la réalisation de la nouvelle mairie à un moment plus opportun.
Toutefois, dans un objectif de sobriété énergétique et d'amélioration du confort, l'isolation du toit du bâtiment datant de 1950 va être refaite et toutes les ampoules sont peu à peu remplacées par des LEDs.

Réorganisation des locaux

En attendant la nouvelle construction, il est nécessaire de réorganiser les bureaux pour faciliter le travail des agents et améliorer l'accueil des administrés.

Ainsi, tous les services qui accueillent du public se situeront au rez-de-chaussée pour permettre une meilleure accessibilité.

L'ancienne bibliothèque va être réaménagée pour la police municipale ou PC de contrôle et local de vidéo protection vont être installés.

Ce déménagement va permettre de dédoubler certains bureaux de petite surface jusqu'à présent partagés afin de garantir une plus grande confidentialité dans le traitement des dossiers.

Tous ces aménagements font suite aux retours des agents dans le cadre des ateliers de l'ARACT et permettront de préparer le projet « nouvelle mairie » dans de bonnes conditions.

Les permanences des élus en 2023

ADJOINT MUNICIPAUX / DÉLÉGATION	PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS / COURRIEL
Philippe RIBOT - Maire	Lundi de 10h00 à 12h00
Jean-Luc EVESQUE - Finances	Mardi à 16h00 - jean.luc.evesque.alesagglo@gmail.com
Yvette NICOT - Action sociale et prévention santé	Lundi de 10h00 à 12h00 - yvette.nicot@gmail.com
Michel RICCI - Culture, fêtes et cérémonies	Mardi de 16h00 à 17h00 - culture@stprivatdesvieux.com
Christine BELLIARD - Communication, concertation et environnement	Mardi de 10h00 à 12h00
Thierry BRAJON - Voies et réseaux	Vendredi de 14h00 à 17h00
Corinne RAVAUD - Vie scolaire	Mercredi de 09h00 à 11h00 - cravaud.stprivatdesvieux@gmail.com
Stéphane CORTESE - Bâtiments et patrimoine	Sur rendez-vous - scortese.stprivatdesvieux@gmail.com
Adeline CHARLES - Animation-jeunesse et sport	Mercredi de 14h00 à 16h00 - acharles.stprivatdesvieux@gmail.com

Entretien avec Corinne Ravaud,

nouvelle adjointe déléguée à la Vie Scolaire

AW : Kinésithérapeute de métier, vous avez décidé de participer activement à la vie de votre commune. Comment avez-vous vécu votre arrivée au sein du Conseil Municipal ?

CR : Je faisais partie du conseil d'administration de la crèche des Blacous, à la demande de Bernard Arnal à la fois élu et directeur de l'établissement. En 2008, Philippe Ribot m'a proposé de faire partie de sa liste lors des élections municipales. Suite à notre victoire, j'ai démarré mon double mandat de Conseillère Municipale et Conseillère Communautaire.

Un vrai saut dans l'inconnu pour moi. Je me suis très vite sentie à l'aise dans ce nouveau rôle qui m'a permis de découvrir des nouvelles compétences et de rencontrer de belles personnes.

De par mon métier, je dois savoir être à l'écoute de mes patients, disponible et capable de transmettre de la bienveillance et de l'optimisme. J'ai retrouvé cette approche des gens en tant que conseillère.

AW : Pourquoi avez-vous décidé d'accepter de prendre la fonction d'adjointe à la Vie scolaire ?

CR : Depuis le début, je suis présente dans plusieurs commissions dont le CCAS et la Vie Scolaire, deux délégations que j'aurais tout autant apprécié de représenter. Mme Gagnaire ayant souhaité quitter son poste d'adjointe, me voilà donc en charge de la Vie Scolaire.

Pour moi, c'est également une suite logique puisque je suis toujours au conseil d'administration des Blacous et que je représente la commune à la commission Éducation et Jeunesse Petite Enfance au Conseil Communautaire d'Alès Agglomération.

> *« Etre Conseillère Municipale m'a permis de découvrir des nouvelles compétences et de rencontrer de belles personnes. »*

AW : Comment s'est passée la passation d'adjointe déléguée à la Vie Scolaire ?

CR : Je remercie beaucoup Marie-Hélène d'avoir su anticiper sa succession. En effet, nous travaillions main dans la main depuis septembre 2021. Chaque mois, nous évoquions ensemble les différents problèmes, les actions à mener, l'avancée des travaux de la nouvelle cantine de Jean Giono et divers sujets. Chaque semaine, je l'accompagnais à la réunion de chantier de végétalisation et de désimperméabilisation de la cour de Jean Pierre Florian jusqu'à sa livraison fin novembre.

Ceci m'a permis de couvrir une année scolaire dans son entièreté. Aujourd'hui, je maitrise l'ensemble des missions et je suis au fait des projets concernant les écoles.

AW : Depuis votre prise de poste officielle en tant qu'adjointe, quelles ont été vos premières missions ?

CR : Je travaille en lien avec Jessica Gache, agent responsable du pôle éducation et Magali Macia, agent en charge de la relation avec les parents. Je participe aux conseils d'école. J'échange régulièrement avec les enseignants.
Je découvre une fonction très prenante où chaque jour amène son lot de points à régler : Le démarrage de la nouvelle cantine, l'organisation des festivités de fin d'année, la relation parents/enseignants etc.

AW : Quel regard portez-vous sur ces premières semaines ?

CR : Je crois que je ne vais pas m'ennuyer ! Et d'ailleurs, je remercie toutes les personnes que je côtoie au quotidien et qui m'aident à trouver mes marques dans cette nouvelle aventure. ■

Noël dans les écoles

Avec la Covid, il avait disparu ! Cette année, le traditionnel spectacle de Noël offert par la municipalité a refait surface pour le plus grand plaisir des élèves.

La compagnie « Les scènes du Sud » a présenté aux 500 écoliers de la commune « Mère Noël à la rescousse ». Un spectacle drôle et interactif, où les personnages amusants et attachants ont dû demander de l'aide aux spectateurs pour sauver Noël.

Une journée riche en émotion qui s'est clôturée avec la distribution des goûters de Noël aux élèves.

LA NOUVELLE MÉDIATHÈQUE A OUVERT SES PORTES !

Une journée portes ouvertes a été organisée le 19 novembre dernier par l'association « Les Amis du livre » pour présenter le nouvel espace de la médiathèque qui se trouve dans l'ancienne salle paroissiale rebaptisée « La Bergerie ».

A cette occasion, deux ateliers sur le thème du manga ont été proposés aux visiteurs. Un thème très prisé par les plus jeunes qui a permis d'attirer de nombreux passionnés. Animée par Sylvain Cérène de la librairie Alès BD et Nicolas Gal auteur, l'initiation au manga proposait de dessiner un manga pour ensuite en faire un montage vidéo dit « pocket-film ». À la fin de l'atelier,

les adolescents pouvaient diffuser leur œuvre sur les réseaux sociaux. De quoi allier découverte des arts plastiques, montage de film et nouvelles technologies.

En parallèle, les visiteurs ont découvert un lieu lumineux, fonctionnel et chaleureux qui propose des coins de lecture, un espace multimédia et un point

presse.
Ce nouveau local a été conçu pour répondre aux besoins des lecteurs tout en respectant les normes actuelles avec un haut niveau de qualité environnementale.

Une journée qui a porté ses fruits puisqu'elle a permis d'enregistrer 21 nouveaux adhérents.

Durant tout le mois de décembre, des ateliers créatifs et des lectures de contes ont été proposés aux enfants de 3 à 9 ans. Pour ne rien rater des animations proposées par la médiathèque, vous pouvez suivre la page facebook.

Le saviez-vous ?

La médiathèque est gérée par un agent municipal Christine Tiertant et des bénévoles de l'association les Amis du livre

39 : Le nombre d'années d'existence pour l'association

12 bénévoles actifs participent à la vie de la médiathèque

L'adhésion à la médiathèque est gratuite

Nouveaux horaires d'ouverture :
Mardi et Vendredi : 16h - 18h
Mercredi : 9h30 -12h et 14h – 17h

Adresse facebook :

5ÈME EXPOSITION PHOTOS : LA PHOTO DANS TOUS SES ÉTATS !

Pour sa 5ème année, l'exposition photos a tenu ses promesses en proposant des œuvres plus riches les unes que les autres. On pouvait y contempler des clichés totalement retouchés associant réalisme et imaginaire et l'instant d'après être transporté dans des paysages qui donnent l'impression qu'il suffit de tendre de doigt pour toucher l'eau.

« Pour nous à St-Privat, la culture c'est avant tout un partage. Un partage du patrimoine, un partage du passé comme du présent. Bon nombre de St-Privadennes et St-Privadens utilisent nos structures et viennent apprendre, se former, ou en découvrir un peu plus sur les sujets qui les intéressent. Et je trouve que dès lors que l'on connait quelque chose, on a déjà une certaine culture. Mais la culture n'est pas que voir ou savoir. C'est aussi savoir voir. Saisir le sublime là où il se trouve. » Au moment du vernissage, M. Ricci remercie dans son discours les 30 exposants présents et l'aide apportée par l'association de l'Atelier de peinture qui coorganise la manifestation avec la municipalité.

Une exposition éclectique qui a séduit le public !

Quand les Saint-Privadens prennent la plume...

Marie Antoinette Marco, Saint-Privadenne et déjà auteure de 11 œuvres, vous propose son nouveau roman « Va au bout de tes rêves ». Dans ce nouveau récit, elle change de style, avec une histoire policière riche en émotion où malheur et magie bouleversent les personnages. Vous pourrez prochainement découvrir son livre lors d'une dédicace organisée à la médiathèque.

■ Roman disponible à la librairie Sauramps et à Intermarché les Allemandes

Invasion de monstres pour Halloween !

La commission municipale Animation-Jeunesse et Sport avait invité les petits Saint-Privadens à célébrer Halloween.

Monstres, sorcières, clowns et vampires en tout genre ont envahi le temps d'un après-midi la cour de l'école Jean Giono. De nombreuses animations étaient proposées aux enfants : maquillage gratuit, jeux de dessins et château gonflable (annulée suite à la pluie). En fin d'après-midi, un spectacle de magie réalisé par Cyril Delaire a fait rêver petits et grands avec tours de passe-passe et jeux d'illusion.

La traditionnelle chasse aux bonbons dans le vieux village de la commune a clôturé les festivités. Les habitants avaient réceptionné plus tôt dans la journée des bonbons et décorations distribués par la mairie pour ne pas subir les terribles sorts d'Halloween.

Un grand merci aux riverains qui ont joué le jeu et à l'association des jeunes qui a participé à l'évènement.

MISE EN PLACE D'UN PLAN D'ÉCONOMIES

POUR FAIRE FACE À LA CRISE ÉNERGÉTIQUE

Dans un contexte où la flambée des prix de l'énergie (gaz, électricité et produits pétroliers) risque d'atteindre des sommets en 2023, la collectivité est contrainte à mettre en place un plan d'économie pour en limiter les impacts. Les dépenses énergétiques pèsent sur notre budget, en particulier sur les dépenses de fonctionnement. Il est donc nécessaire de trouver des leviers d'action pour éviter de futures augmentations des taux d'împosition.

Illuminations de Noël

Comme vous avez pu le constater, exceptionnellement cette année, le Conseil Municipal a pris la décision de ne pas mettre en place les illuminations de Noël. Non pas seulement dans le but de limiter la consommation d'énergie car nous sommes dotés de structures LED peu énergivores, mais afin d'économiser sur le coût de l'installation réalisée par une entreprise externe pour un montant de 7 000 €.

Cette mesure exceptionnelle a quelque peu rendu notre commune moins scintillante pendant les fêtes de fin d'année, mais elle nous permet d'économiser pour faire face à l'inflation des prix.

Même sans les illuminations, nous espérons que ces fêtes ont été un moment de partage en famille ou entre amis, empreint de convivialité.

Température limitée dans les bâtiments municipaux

Pour éviter les éventuelles coupures annoncées par l'État et limiter les dépenses de fonctionnements, la température des bâtiments municipaux a été revue à la baisse.

Cette démarche est rendue possible grâce aux régulateurs de température installés depuis plusieurs années. Elle s'avère nécessaire pour maintenir les activités associatives tout en respectant le budget communal.

Les températures seront donc réglées à : 19 degrés pour l'espace Georges Brun, la mairie, la médiathèque, le pôle culturel, les trois groupes scolaires et les services techniques. 16 degrés pour le complexe sportif, les vestiaire et 18 pour le Dojo dont la température a été revue à la hausse (de 16 à 18) après échanges avec les associations.

Remplacement des ampoules classiques

10 bâtiments communaux vont être équipés d'ampoules LED ce qui correspond **à plus 800 ampoules changées.**

Alexandre Navarro et Sylvain Clauzel seront en charge du relampage

Réalisée par les agents des services techniques cette opération commencera en février et se poursuivra sur plusieurs semaines.

Poursuite de l'extinction de l'éclairage public

La collectivité va acquérir 16 horloges astrologiques supplémentaires pour étendre les zones d'extinctions de l'éclairage public.
En plus d'économiser de l'énergie, cette action joue un rôle sur notre santé, améliore l'observation des étoiles et permet de protéger la nature en favorisant la biodiversité nocturne, bien souvent oubliée de tous.

Rénovation de l'éclairage public

Depuis 2012, la mairie investit chaque année dans la rénovation de l'éclairage public. En 2022, ce sont près de 100 lampes qui ont été remplacées par des lampes LEDs. Ainsi, ce sont aujourd'hui 50% des éclairages publics qui sont équipés.

Du photovoltaïques pour une autoconsommation

Après la toiture de l'école de Jean-Pierre Florian et de "La Bergerie", la municipalité souhaite développer son implantation de panneaux photovoltaïques sur d'autres infrastructures.
Ces futurs équipements vont permettre aux bâtiments concernés d'autoconsommer leur propre production d'électricité.

Deux secteurs visés : le village et Mazac

Du côté du village, l'espace Georges Brun et le groupe scolaire Jean Giono vont être équipés de 117 panneaux photovoltaïques.
Grâce à ces installations, le complexe sportif, l'école de peinture, l'espace Georges Brun, le groupe scolaire Jean Giono, la Mairie, l'ancienne bibliothèque, la maison des jeunes, l'auditorium et les services techniques seront totalement alimentés par l'énergie des panneaux solaires. Une économie estimée à 9 700 € par an (revente du surplus d'énergie compris).

Du côté de Mazac, ce sera au tour du Foyer Simone Veil et de la salle des Églantiers d'être équipés de panneaux. Au total, 101 panneaux photovoltaïques vont être installés sur les toitures de ces bâtiments avec pour objectif d'économiser 6 800€ (revente comprise).

Un projet d'envergure qui limitera l'impact des fluctuations des prix de l'electricité sur notre budget et réduira notre recours au gaz.

En plus de réaliser des Economies d'Energie, ces investissements permettront de produire de l'électricité verte dans le respect de l'environnement.

DES RÉSULTATS À COURT ET LONG TERME :

Certaine de ces actions nous permettent de limiter rapidement l'impact de l'augmentation des coûts de l'énergie (cf. tableau).

D'autres, nécessitant des investissements à réaliser, seront efficaces à plus long terme.

TABLEAU PREVISIONNEL D'AUGMENTATION DES COÛTS DE L'ENERGIE

	2021	2023
ECLAIRAGE PUBLIC	42 000 €	+ 03 %
BÂTIMENTS	77 200 €	+ 290 %
TOTAL	119 200 €	+ 190 %

écoWatt : UNE APPLICATION AU SERVICE DE TOUS

Pour être alerté en cas de coupure électrique sur notre département, vous pouvez consulter le site : https://www.monecowatt.fr
En vous inscrivant sur ce site, vous recevrez une alerte la veille en cas de coupure prévue le lendemain.

A savoir :
- Les coupures ne peuvent pas dépasser 2h consécutives
- Les créneaux possibles : 8h/13h et 18h/20h
- Mois le plus à risque : janvier 2023

LES PERSONNES QUE CES COUPURES RENDRAIENT VULNÉRABLES PEUVENT SE FAIRE RECENSER AUPRÈS DE LA MAIRIE.

DES ATELIERS POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS

Retour sur l'atelier « Alimentation : la meilleure alliée de votre santé »

A l'initiative du Centre Communal d'Action Social et dans sa démarche de prévention santé, des ateliers sur le thème de l'alimentation ont été proposés par l'association Brain UP. Dispensées par une diététicienne diplômée de la structure, les séances ont permis de corriger certaines fausses idées et d'apprendre que plaisirs alimentaire et équilibre vont très bien ensemble. Plus de 40 personnes ont participé et ont reçu de nombreux conseils pour avoir une alimentation plus saine et adaptée aux besoins de chacun. Des ateliers qui rentraient dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial d'Alès Agglomération.

Atelier mémoire : inscription obligatoire

Depuis décembre des ateliers gratuits sur le thème de la mémoire animés par Jacqueline Comabella, animatrice agrémentée par Amaelle Vivadom sont proposés dans la salle du Conseil Municipal.
En collectif ou en individuel, les exercices proposés sont ludiques et de qualité. Il se font dans une bonne ambiance, sans jugement et au rythme de chacun. Victimes de leur succès et ouvertes à tous, les séances affichent complet chaque semaine et se poursuivront jusqu'à la fin février 2023.
De quoi redonner un coup de jeune à votre mémoire !

Inscriptions limitées à 15 personnes :
mairie@stprivatdesvieux.com – 04 66 86 10 02

Repas des ainés reporté

Avec le rebond de la COVID et l'épidémie de grippe fortement présente, le CCAS a préféré reporter à la fin du 1er trimestre 2023 le traditionnel repas des aînés.

Une décision qui peut en attrister plus d'un, car c'est un moment chaleureux et de partage que tous attendaient. Mais ce n'est que partie remise, et ces retrouvailles ne seront que plus belles dans quelques mois.

Tout le monde peut fêter Noël

Comme chaque année, les membres CCAS sont allés offrir à nos ainés de la maison de retraite Notre Dame des Pins leurs cadeaux de fin d'année. Ainsi 118 résidents se sont vu remettre un présent sous les chants de Noël.

Conseil Municipal OCT. ET NOV. 2022

Administration

Élection de Mme RAVAUD au poste d'ajointe à la vie scolaire suite à la démission de Mme GAGNAIRE.

Convention avec la Clède pour le ramassage des encombrants le 1er lundi du mois.

Cession de terrains communaux au profit de la société AMETIS pour la construction de logements sociaux

Modification simplifiée du PLU : Les pièces constitutives du dossier papier seront mises à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la mairie, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Elles seront également consultables pour une même durée sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : https://www.ville-st-privat-des-vieux.com/

Demande de subvention - SMEG – Réalisation d'un réseau de lanternes à LEDS et suppression de lanternes énergivores. Le coût prévisionnel de l'opération est évalué à 63 000.00 € HT.

Demande du Fonds de Concours auprès d'Alès Agglomération. La Mairie de Saint Privat des Vieux a réalisé sur le Chemin de Saint Hilaire des aménagements de déplacements doux, de sécurisation de cheminements piétons, de modérateur de vitesse.

Coût de l'opération : 594 232.11 € HT .

Demande de subvention

Etat pour l'aménagement du chemin des Caves et l'arrêt de bus route de Bagnol. Le cout global de l'opération est estimé à 197 984.60 € HT.

Cette opération fera également l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre des amendes de police 2023 pour l'opération d'aménagement de l'arrêt de bus sur le Chemin de Saint Hilaire.

Finances

Versement d'une subvention d'équipement pour l'opération AMETIS Chemin des Bleuets portée par le groupe Un Toit pour Tous, à hauteur de 103 000€.

Cette aide versée par la commune viendra en déduction du prélèvement opéré par l'état au regard de la loi relative à Solidarité et au Renouvellement Urbain.

Ressources Humaines

Création d'emplois pour permettre le recensement de la population 2023 – Définition des conditions de recrutement et de rémunération des agents recenseurs.

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR :

www.ville-st-privat-des-vieux.com

AGENDA !

EXPO PEINTURE & SCULPTURE

Du 1er au 2 avril : un week-end pour découvrir des oeuvres locales

FEVRIER

LES LOTOS

DIM 05 APE JEAN GIONO

14H00 : Espace Georges Brun
10€ les 6 cartons
Tombola et Buvette sur place

DIM 12 APE PAUL VALERY

14H00 : Espace Georges Brun
2€ le carton
Tombola et Buvette sur place

DIM 19 ARCH

14H00 : Espace Georges Brun
2€ le carton
Buvette sur place

VEN 10 AUDITION DES ROIS

À partir de 18H00 : Espace Georges Brun

La traditionnelle Audition des Rois organisée par l'école de musique de St-Privat des Vieux, sera l'occasion de se retrouver pour célébrer la nouvelle année et partager la Galette des Rois.

Galettes (brioche) sur réservation deux semaines avant., et buvette sur place..

Organisateur : École de musique

MARS

VEN 10 RÉCANTON BLAGAIRE

18h00 : Espace Georges Brun
Organisateur : Langa e Cacalàs

SAM 11 / DIM 12 TOURNOIS

PYRAMIDE

Renseignements auprès de l'association : jacethug@gmail.com

Organisateur : Club pyramide

SAM 18 CONCERT

20h30 : Espace Georges Brun
Concert l' Orchestral Harmonie Salindres-Rousson

Renseignements : Mairie

Organisateur : Commission municipale Culture, Fête et Cérémonie

DIM 19 LOTO

14h : Ouverture des portes
16h : début du loto
Tombola et buvette sur place

Organisateur : Club Karaté

SAM 25 JOURNÉE CÉVENOLES : THÉÂTRE ENFANTS

Conférence G.Peladan : Les Troubadours en Occitanie
Concert : Duo Primavèra : Chants de troubadours par Delphine Aguiléra) - Gratuits
Balèti enfants par Cabr e Can
Repas du soir à partager
Balèti Adultes Cabr e Can : payant : 8 €

TOUTE LA JOURNÉE

Renseignements au 04 66 86 34 13

Course organisée par le LANGA E CACALÀS

DIM 26 LOTO

14h30 : Espace Georges Brun

Buvette sur place

Organisateur :
Les Amis de Notre Dame des Pins

AVRIL

SAM 01 / DIM 02 EXPO

EXPO PEINTURE & SCULPTURE
16h - 20h : Samedi
10h - 18h : Dimanche

Vernissage le samedi
01 avril à 18h30

L'exposition Peinture et sculpture c'est plus de 85 exposants présents avec 300 visiteurs depuis 30 ans !

Espace Georges Brun

Organisateur : Commission municipale Culture, Fête et Cérémonie en partenariat avec l'Atelier de Peinture

VEN 21 FESTIVAL ZIC ROCK

14h00 : Espace Georges Brun
Nouvelle formule pour la 11ème édition du ZICROCK !

Organisateur : l'association de musique de St-Privat des Vieux, et l'école de musique communautaire Maurice-André d'Alès agglo, en partenariat avec la municipalité.

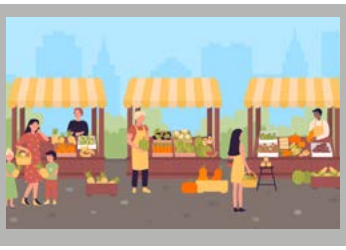

MARCHÉS

Faites le plein de produits frais chaque mardi de 8h00 à 12h30 sur la place St Jean.

RDV sur le site internet pour retrouver toutes les informations de la vie de la commune

www.ville-st-privat-des-vieux.com

Retour en images

Nouveau réfectoire - école J. Giono

Les lauréats de Miss et Mister

Commémoration du 11 novembre

Spectacle de Noël des enfants - École J-P Florian

Loto de Noël de l'APE de Mazac

M. Rouvier - centenaire de notre commune

WWW.VILLE-ST-PRIVAT-DES-VIEUX.COM
MAIRIE DE SAINT PRIVAT DES VIEUX
04 66 86 10 02 | MAIRIE@STPRIVATDESVIEUX.COM
HORAIRES : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE13H30 À 17H30 • VENDREDI : FERMETURE À 17H00